

## Conférence de presse

Zurich, le 13 décembre 2002

### Remarques introductives de Niklaus Blattner

Pour mettre en œuvre sa politique monétaire, la Banque nationale suisse a besoin d'un système bancaire sain. Seules des banques performantes et solvables entrent en ligne de compte comme contreparties. Une mise en œuvre efficace de la politique monétaire n'est possible que dans un système constitué de telles banques. De plus, seules des banques performantes et solvables (y compris Postfinance, qui n'appartient pas au secteur bancaire, et les infrastructures pour les paiements et le règlement des opérations sur titres) permettent le maintien d'un trafic des paiements efficace et sûr.

Le projet actuel de révision totale de la loi sur la Banque nationale (LBN) tient compte de cette constatation. Il prévoit, parmi les tâches de l'institut d'émission, la surveillance de systèmes de paiement et de systèmes de règlement des opérations sur titres. Mais, selon le projet de loi, la Banque nationale est aussi appelée explicitement à apporter une contribution à la stabilité systémique. Cela est nouveau. Par des mesures organisationnelles, nous avons amélioré, en 2001 déjà, les conditions à remplir en vue de cette extension de notre mission. La loi et l'organisation évoluent ainsi dans une direction empruntée par les banques centrales de nombreux pays, depuis que celles-ci ont pris davantage conscience du fait que la stabilité systémique est une condition nécessaire à la conduite d'une politique monétaire efficace.

Notre collaboration, déjà étroite, avec la Commission fédérale des banques (CFB) est encore renforcée dans le projet de révision de la LBN. Les responsabilités restent cependant clairement délimitées. La CFB est chargée avant tout de la surveillance des banques ou des établissements, tandis que la Banque nationale met l'accent sur la surveillance des systèmes de paiement et des systèmes de règlement des opérations sur titres et sur le renforcement de la stabilité du système financier.

Dans ce domaine, notre activité est axée notamment sur l'analyse des structures, du comportement et des résultats au sein du système bancaire suisse. Jusque dans la période récente, la Banque nationale était connue avant tout pour sa statistique bancaire. En outre, elle se distinguait souvent par ses études sur le secteur bancaire. Depuis peu, nous procédons davantage à des analyses portant sur des questions d'actualité. Ainsi, la situation au sein du système financier fait l'objet d'une analyse périodique. Celle-ci met l'accent sur les aspects importants sous l'angle de la stabilité systémique. Les banques y occupent par conséquent le devant de la scène. Les évolutions du côté des compagnies

Zurich, le 13 décembre 2002

2

d'assurances peuvent menacer la stabilité systémique tout au plus indirectement, notamment dans le cas d'un conglomérat financier.

### **Aperçu de la situation au sein du secteur bancaire suisse**

Ces derniers mois, le secteur bancaire suisse a évolué dans un environnement maussade. La conjoncture économique a marqué un ralentissement. L'espoir d'une reprise imminente a été déçu. En comparaison annuelle, les faillites d'entreprises ont considérablement augmenté. L'incertitude au sujet des bénéfices des entreprises s'est pleinement répercutée sur les marchés des actions. Comme les actions étrangères, les actions suisses ont chuté tout en marquant une forte volatilité. Depuis le début de l'année, le marché suisse a dans l'ensemble baissé de 22% (indice SPI), les valeurs bancaires cédant 30%, et les actions des assurances chutant même de 47% (cours du 9 décembre 2002).

A quelles répercussions les banques sont-elles exposées? La faiblesse de la conjoncture détériore la qualité des portefeuilles de crédits, tandis que la chute des cours des actions pèse sur les bénéfices. Du fait de l'évolution boursière, les banques subissent des pertes sur leurs propres portefeuilles de titres. Mais la période creuse que traversent les bourses a des répercussions également sur le produit des commissions et des autres prestations de services. Les services très lucratifs qu'offrent les banques d'affaires - introductions en bourse et fusions notamment - sont moins demandés, et l'attitude réservée de nombreux investisseurs conduit à une diminution des chiffres d'affaires, d'où un recul des rentrées sous forme de commissions. Dans la gestion de fortune également, le repli des cours des actions engendre un recul du bénéfice, étant donné que les droits et commissions dépendent en partie de la valeur des portefeuilles gérés ou de la performance atteinte.

Cette année, les bénéfices trimestriels des grandes banques ont généralement fléchi en comparaison annuelle et, dans certains cas, de substantielles pertes ont même été enregistrées. La détérioration est due avant tout aux résultats moins bons dans les opérations sur titres pour compte propre et à la diminution des opérations de banque d'affaires (émissions, fusions et reprises). Quant aux pertes, elles ont découlé principalement du domaine de l'assurance. En revanche, les grandes banques ont obtenu des résultats satisfaisants dans les opérations bancaires traditionnelles, en particulier dans les opérations grand public. Selon les normes de la BRI, les ratios de fonds propres des grandes banques sont nettement plus élevés que le minimum exigé.

Les banques axées sur la gestion de fortune sont confrontées avant tout aux répercussions des performances moins bonnes des marchés des capitaux et à des coûts qui ont fortement augmenté ces dernières années.

Du côté des établissements actifs principalement dans les opérations d'intérêts, l'évolution de la conjoncture joue un rôle dominant. Comme je l'ai déjà signalé, il faut s'attendre dans ce domaine d'activité, du fait du ralentissement de la conjoncture, à une détérioration de la qualité des portefeuilles de crédits et, en corollaire, à un besoin accru de provisions.

Des quelque 250 banques qui publient des résultats semestriels, les deux tiers environ ont annoncé une diminution de leurs bénéfices par rapport au premier semestre de 2001, et

Zurich, le 13 décembre 2002

3

treize ont même subi des pertes. Les autres ont pu en revanche accroître leurs bénéfices. Au total, le bénéfice est inférieur de 21% à celui des six premiers mois de 2001.

En matière de fonds propres, la situation reste globalement favorable, en dépit du cas regrettable de la Banque Cantonale Vaudoise. Toutes les banques continuent à satisfaire aux exigences afférentes aux fonds propres. Si l'on prend la moyenne de tous les établissements, abstraction faite des grandes banques, on constate que la dotation en fonds propres dépassait de 79%, à fin septembre, le minimum exigé. L'excédent de fonds propres était d'au moins 20% dans 98% des banques.

Globalement, on obtient l'image suivante: Le secteur bancaire suisse souffre des perspectives économiques incertaines et de la situation régnant sur les marchés financiers. De nombreux établissements financiers se voient contraints de prendre des mesures correctrices. Celles-ci vont de la réduction des coûts à des augmentations de capital et à des fusions, en passant par l'assainissement de la palette des services offerts, la réduction de l'exposition aux risques et une gestion plus rigoureuse des risques et des liquidités. Les mesures sont généralement mises en œuvre rapidement. En outre, les projets de collaboration dans le domaine de la logistique et du recueil de capitaux ont gagné en attrait. Il faut toutefois espérer que les obstacles à de tels projets - la crainte de perdre une autonomie qui, bien souvent, n'est que prétendue - seront rapidement démantelés. L'idée selon laquelle une "vraie banque" se doit de fournir elle-même autant que possible toute la chaîne de création de valeur est depuis longtemps dépassée.

Abstraction faite de cet aspect, l'évolution du secteur bancaire dépendra fortement de la conjoncture et de la stabilisation des marchés financiers.

Deux faits sont tout particulièrement à relever. En Suisse, la dotation des banques en fonds propres est globalement confortable et permet à ces établissements d'opérer en partant d'une position forte. Deuxièmement, les banques en Suisse ont mis à profit les bonnes années, au tournant de la dernière décennie, pour ajuster leurs crédits aux risques et réformer leur gestion des liquidités et des risques. Aujourd'hui, alors que l'environnement est difficile, cela s'avère payant.

En d'autres termes, les problèmes auxquels le secteur bancaire suisse est confronté seront résolus. Les établissements qui constituent le secteur bancaire suisse ont la force nécessaire pour surmonter les problèmes. Les mutations structurelles se déroulent à un rythme rapide et s'accéléreront encore sans doute. Si le système bancaire est en pleine évolution, il fait aussi preuve de stabilité.

### **Le rôle de l'euro dans le trafic des paiements**

Il y a près d'un an, les pays de l'Union monétaire européenne introduisaient l'euro fiduciaire. En été 2001, donc un peu avant ce basculement, la Banque nationale avait eu des discussions avec plus de cent entreprises et associations suisses pour connaître leurs attentes concernant l'euro fiduciaire, mais aussi les expériences qu'elles avaient faites jusque-là avec l'euro scriptural. L'été dernier, c'est-à-dire plus de six mois après le passage à l'euro fiduciaire, la Banque nationale a mené une nouvelle enquête similaire. Elle a voulu ainsi recueillir des informations sur les premières expériences, en Suisse, avec le nouveau

Zurich, le 13 décembre 2002

4

numéraire européen. Cette enquête a porté principalement sur l'utilisation de l'euro en tant que moyen de paiement dans le tourisme et le commerce de détail. Mais les entreprises exportatrices ont été interrogées une nouvelle fois sur leur comportement face à l'euro scriptural. Pour la Banque nationale, il était intéressant de se faire une idée en particulier de l'importance prise par l'euro en tant que monnaie de facturation et de l'attitude des entreprises vis-à-vis du risque de change.

Comme prévu, l'introduction de l'euro fiduciaire n'a pas débouché sur une augmentation massive des paiements en monnaies étrangères. Pour la majorité des entreprises du tourisme et du commerce de détail ayant reçu la visite de représentants de la Banque nationale, le volume des paiements en euros fiduciaires est à peu près équivalent à celui des paiements effectués auparavant dans les anciennes monnaies européennes. Ce sont surtout les hôtes dont la durée de séjour est très courte (une nuit) qui paient en euros. Les touristes américains et asiatiques qui visitent brièvement la Suisse dans le cadre d'un voyage en Europe utilisent eux aussi beaucoup l'euro. Les vacanciers traditionnels venant des pays européens continuent, en revanche, à changer leur monnaie contre des francs suisses.

Dans la pratique, la plupart des entreprises appliquent, en cas de paiement en euros, le cours du jour, plus une marge de 2 à 3%. Les entreprises, en majorité, n'acceptent que des billets en euros et rendent la monnaie en francs suisses; seule une minorité accepte également des pièces en euros et rend la monnaie en euros. Le fait que la plupart des banques n'achètent ni ne vendent des pièces rend la gestion de la monnaie plus difficile. Toutes les entreprises ayant participé à l'enquête ont porté un jugement positif sur la simplification que le remplacement des anciennes monnaies européennes par la monnaie unique a apportée.

Pour ce qui a trait à l'euro scriptural, de nombreuses entreprises exportatrices avaient déjà passé, assez rapidement après l'introduction de la monnaie unique européenne, à une facturation en euros, de sorte que cette pratique ne s'est pas renforcée sensiblement dans la période récente. Les exportations vers la zone euro sont généralement facturées en euros, mais les fabricants de quelques produits de niche et de luxe continuent à établir leurs factures en francs suisses. Les rentrées en euros ne sont couvertes contre le risque de change que dans de rares cas; la couverture sur les marchés reste considérée par les entreprises comme étant trop onéreuse. En revanche, le "natural hedging" - les euros reçus en paiement sont utilisés pour régler les factures des fournisseurs - est très répandu: les produits en amont et les matières premières provenant de la zone euro sont payés en euros.

Les entreprises, et cet aspect est nouveau, demandent de plus en plus à leurs fournisseurs suisses de passer à une facturation en euros. Les avis divergent sur l'ampleur des paiements en euros entre entreprises suisses. Il y a cependant unanimité sur deux points: ces paiements ont augmenté par rapport à l'enquête de l'été 2001 et la tendance devrait se poursuivre à l'avenir également. Le paiement des salaires en euros n'est pas à l'ordre du jour. Les salariés n'accepteraient pas de recevoir des euros; en outre, il en résulterait des problèmes considérables sur le plan administratif (cotisations sociales et impôts sont à payer en francs suisses).

Zurich, le 13 décembre 2002

5

Sous l'angle de la politique monétaire, l'utilisation ponctuelle de l'euro à la place du franc suisse ne soulève aucune difficulté. La grande masse des paiements en Suisse continuera à être effectuée en francs, à l'avenir également. En outre, une baisse de la demande de monnaie, due à l'euro, ne poserait pas non plus un problème, étant donné la stratégie actuelle en matière de politique monétaire. En effet, la Banque nationale n'est plus tributaire d'une demande stable de monnaie, puisque sa politique monétaire est axée aujourd'hui sur la gestion d'un taux d'intérêt et non plus d'un agrégat monétaire.

La Banque nationale constate toutefois que, du fait de la facturation de plus en plus fréquente en euros, notre industrie d'exportation est exposée à des risques de change croissants.